

YUMA AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Sidetrade

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

YUMA AUDIT
5, rue Catulle Mendès
75017 Paris
S.A.S. au capital de € 36 000
798 824 074 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Sidetrade

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Sidetrade,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sidetrade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 de l'annexe aux comptes annuels expose, notamment, les règles et les méthodes comptables relatives à la valorisation du fonds de commerce et à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans ces notes de l'annexe, ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

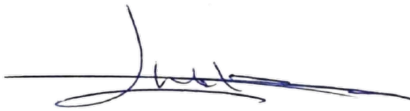
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a short vertical stroke at the end.

Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres

A stylized, handwritten signature in blue ink, featuring a large, looped 'M' and a long horizontal stroke.

Carine Malval



Siège social : 114 rue Gallieni - 92100 Boulogne-Billancourt

Comptes annuels au 31 décembre 2024

États financiers de Sidetrade SA

En euros	Montant brut	Amortissements et Dépréciation	12.2024	12.2023
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	30 000	-30 000	-	-
Frais de développement	4 190 983	-3 784 316	406 667	486 667
Concessions, brevets et droits similaires	497 781	-457 030	40 751	59 407
Fond commercial	23 359 472	-413 023	22 946 449	23 697 904
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	28 078 237	-4 684 369	23 393 867	24 243 977
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	26 543	-26 543	-	-
Installations tech., matériel et outillage indus.	-	-	-	-
Autres	4 071 984	-3 495 321	576 663	696 001
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	4 098 527	-3 521 864	576 663	696 001
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	1 578 118	-1 414 521	163 597	113 597
Créances rattachées à des participations	12 494 687	-	12 494 687	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	386 556	-	386 556	342 590
Autres immobilisations financières	7 474 626	-	7 474 626	7 328 282
Total immobilisations financières	21 933 986	-1 414 521	20 519 465	7 784 469
Total I : ACTIF IMMOBILISÉ	54 110 750	-9 620 755	44 489 995	32 724 447
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production (biens et services)	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Total stocks et en-cours	-	-	-	-
CRÉANCES				
Créances Clients et Comptes rattachés	10 745 246	-2 346 611	8 398 635	8 024 661
Autres créances	5 028 605	-	5 028 605	2 740 079
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances	15 773 851	-2 346 611	13 427 240	10 764 740
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	12 510 970	-	12 510 970	19 949 849
Autres VMP	-	-	-	-
Disponibilités	4 663 795	-	4 663 795	1 984 866
Total disponibilités et divers	17 174 764	-	17 174 764	21 934 715
Charges constatées d'avance	996 835	-	996 835	822 437
Total II : ACTIF CIRCULANT	33 945 451	-2 346 611	31 598 840	33 521 892
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-
Écarts de conversion Actif (V)	237 838	-	237 838	7 813
Total général (I + II + III + IV + V)	88 294 038	-11 967 366	76 326 673	66 254 152

En euros	12.2024	12.2023
SITUATION NETTE		
Capital (dont versé...)	1 482 899	1 467 926
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 893 429	4 908 402
Écarts de réévaluation	-	-
Écart d'équivalence	-	-
Réserves	-	-
Réserve légale	146 793	145 198
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres Réserves	-	-
Report à nouveau	17 495 226	15 674 268
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 707 940	1 822 553
Total situation nette	28 726 287	24 018 346
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
Total I : CAPITAUX PROPRES	28 726 287	24 018 346
Avances conditionnées		309 352
Total II : AUTRES FONDS PROPRES	0	309 352
Provisions pour risques	977 643	326 146
Provisions pour charges		
Total III : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	977 643	326 146
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 908 275	10 267 693
Dettes financières divers	3 229	3 229
Total dettes financières	7 911 505	10 270 922
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 422 519	1 939 363
Dettes fiscales et sociales	4 607 195	3 722 368
Autres dettes	18 295 929	14 317 779
Total dettes diverses	25 325 643	19 979 510
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	13 385 595	11 284 960
Total IV : DETTES	46 622 743	41 535 392
Écarts de conversion Passif (V)		64 915
Total général (I + II + III + IV + V)	76 326 673	66 254 152

en euros	France	Export	12.2024	12.2023
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	22 369 248	23 873 880	46 243 128	39 317 846
Chiffres d'affaires nets	22 369 248	23 873 880	46 243 128	39 317 846
Production stockée			160 000	220 000
Production immobilisée			139 606	16 489
Subvention d'exploitation			114 555	437 754
Reprises sur prov. (et amort/), transfert de charges			3 259 692	3 444 472
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			49 916 981	43 436 561
CHARGES EXTERNES				
Autres achats et charges externes			30 083 062	26 300 030
Total charges externes			30 083 062	26 300 030
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			402 813	361 551
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			10 213 384	9 625 685
Charges sociales			4 572 407	4 543 512
Total charges de personnel			14 785 791	14 169 197
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			609 936	628 074
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			1 191 549	600 823
Pour risques et charges : dotations aux provisions			532 244	207 561
Total dotations d'exploitation			2 333 729	1 436 458
Autres charges d'exploitation			131 065	158 920
CHARGES D'EXPLOITATION			47 736 459	42 426 157
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 180 522	1 010 404
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés			848 935	538 929
Reprises sur provisions et transferts de charges			7 813	287 105
Différences positives de change			6 255	185 456
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement			55 938	
Total produits financiers			918 941	1 011 489
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			237 838	1 422 334
Intérêts et charges assimilées			449 604	634 779
Différences négatives de change			21 066	241 354
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières			708 508	2 298 468
RÉSULTAT FINANCIER			210 433	-1 286 979
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			2 390 956	-276 575
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 149 919	69 903
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total produits exceptionnels			1 149 919	69 903
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			615	1 280
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			843 233	44 331
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Total charges exceptionnelles			843 848	45 611
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			306 071	24 292
Crédit impôt recherche			-2 227 070	-2 074 835
Impôts sur les bénéfices			216 156	
TOTAL DES PRODUITS			51 985 841	44 517 953
TOTAL DES CHARGES			47 277 901	42 695 401
BÉNÉFICE OU PERTE			4 707 940	1 822 553

Annexe aux comptes annuels clos le 31 décembre 2024

1. Généralités

Faits marquants de l'exercice

Sidetrade a acquis une société allemande sans activité et l'a renommée Sidetrade AG, afin de réaliser l'acquisition de SHS Viveon.

Le 6 mai 2024, Sidetrade AG a initié une offre publique d'achat sur SHS Viveon AG, leader reconnu en Allemagne dans les logiciels de gestion du risque de crédit. Suite à l'approbation de la Bourse de Munich pour le retrait de la cote de SHS Viveon AG, Sidetrade a étendu la période de son offre jusqu'au 29 juillet 2024 donnant l'opportunité aux actionnaires de SHS Viveon AG de céder leurs actions à un prix de 3,00 euros par action, payable en numéraire.

A fin 2024, via le financement par compte-courant par Sidetrade SA, Sidetrade AG a acquis 88,33% du capital de SHS Viveon AG pour un coût d'acquisition de 6,5 M€. En parallèle, SHS Viveon disposait d'une trésorerie de 1,3M€, soit un coût d'acquisition net de 5,2M€.

Événements postérieurs à la clôture

N/A

2. Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément au règlement comptable 2014-03 de l'ANC modifié par les règlements 2015-05 du 2 juillet 2015, 2015-06 du 23 novembre 2015, 2016-07 du 4 novembre 2016, 2018-01 du 20 avril 2018 et 2018-02 du 6 juillet 2018. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, image fidèle, régularité, sincérité et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes comptables appliquées sont conformes aux pratiques du secteur. Sauf indication contraire, les données financières ci-dessous sont présentées en milliers d'euros sans décimale. Les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux des tableaux.

Immobilisations incorporelles

- **Frais de recherche, frais de développement**

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel affecté au développement des nouveaux modules du SaaS Sidetrade Augmented Cash, à l'amélioration des versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement.

En application du règlement ANC 2023-04, les coûts de développement ne peuvent être comptabilisés à l'actif que s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- c) la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- d) la façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables.
- e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.
- g) Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

• **Traitement comptable des frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases antérieures du logiciel.**

Les frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases antérieures du logiciel ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles dans la mesure où la Société considère que tous les critères d'activation sont remplis. Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée d'utilité de chaque version du logiciel.

• **Logiciels**

Il s'agit de logiciels acquis, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans, en mode linéaire.

• **Fonds de commerce**

Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable et la valeur d'utilité. La Valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs après impôt.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, une dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable du fonds de commerce à leur valeur actuelle. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon les modes et durées suivants :

	Durée de vie	Mode
• Agencements, installations générales et spécifiques	Entre 5 et 9 ans	Linéaire
• Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 4 ans	Linéaire
• Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres de participation et des créances rattachées aux participations, les dépôts et cautionnements versés comptabilisés à leur valeur d'origine et la quote-part de l'effort construction pouvant être immobilisée.

Depuis l'exercice 2009, les actions propres détenues par Sidetrade dans le cadre du contrat de liquidité mis en œuvre afin d'animer le cours du titre de la Société sur le marché Euronext Growth sont inscrites dans le poste « Actions propres ». Les disponibilités allouées au contrat de liquidité sont également immobilisées en autres immobilisations financières.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant

compte, notamment, de la quote-part de Sidetrade dans les capitaux propres de sa filiale et des perspectives de rentabilité de celle-ci.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée au cas par cas lorsqu'un événement affectant la valeur de réalisation de la créance intervient (i.e. : redressement judiciaire, litige commercial non résolu ...).

Une provision dite « statistique » est constatée sur 100% des créances échues à plus de 180 jours.

Compte de régularisation actif

- **Charges constatées d'avance**

Il s'agit de charges payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant.

- **Produits à recevoir**

Il s'agit de créances à recevoir durant le prochain exercice et imputable à l'exercice clos.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une moins-value latente.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients.

- **Prestations de services**

Pour les activités intégration du SaaS Sidetrade Augmented Cash, conseil, formation ou assistance opérationnelle, audit et recouvrement contentieux, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- **SaaS Sidetrade Augmented Cash**

La Société commercialise son SaaS Sidetrade Augmented Cash généralement sous forme de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement ou de prestations de maintenance (lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le contrat d'abonnement au service). En conséquence, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu mensuellement (abonnements et dépassements) sur la base des volumes de flux traités.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans un compte de produits intitulé « subventions d'exploitation ».

Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé sur la ligne « Crédit impôt recherche ».

3. Notes annexes au bilan

Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	Augmentation	Diminution	12.2024
Frais d'établissement	30	-	-	30
Frais de développement	4 031	160	-	4 191
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	470	28	-	498
Fonds Commercial	24 111	-	752	23 359
Immobilisations incorporelles	28 642	1 88	- 752	28 078

L'augmentation des frais de développement (+160 k€) s'explique par l'activation des frais de développement.

La diminution du fonds commercial de 752 K€ est liée à une réestimation des compléments de prix : (838) k€ pour CreditPoint et +86 k€ pour Amalto. Les compléments de prix s'élèvent à la clôture à 720 k€ pour CreditPoint et 456 k€ pour Amalto.

Les amortissements et provisions afférents aux immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	Dotation	Reprise	12.2024
Amortissements des frais d'établissement	30	-	-	30
Amortissements des frais de développement	3 544	240	-	3 784
Amort. concessions, brevets & droits similaires	410	47	-	457
Dépréciations sur fonds commercial	413	-	-	413
Amortissements des immobilisations incorp.	4 398	287	-	4 684
Valeur nette des immobilisations incorp.	24 244	1 250	- 2 100	23 394

Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	Dotation	Reprise	12.2024
Installations générales, agencements	899	-	-	899
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 996	204	-	3 200
Total	3 895	204	-	4 099

La hausse des immobilisations corporelles durant l'exercice 2024 concerne essentiellement l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure R&D.

Les amortissements afférents aux immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	Dotation	Reprise	12.2024
Installations générales, agencements	555	89	-	644
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 644	234	-	2 878
Total	3 199	323	-	3 522
Valeur nette des immobilisations corporelles	696	- 119	-	577

Immobilisations financières

en k euros	12.2023	Augmentation	Diminution	12.2024
Titres de participation	1 528	50		1 578
Créances rattachées à des participations	-	12 495		12 495
Prêts	343	44		387
Dépôts et cautionnements versés	502	10		512
Autres créances immobilisées	185	184		369
Actions propres	6 641		- 47	6 594
Immobilisations financières	9 199	12 783	- 47	21 934
Dépréciations	1 415			1 415
Valeur nette des immobilisations financières	7 784	12 783	- 47	20 520

Les titres des filiales se détaillent de la façon suivante :

- La participation de 100% dans Sidetrade UK Limited, société constituée en août 2011.
- La participation de 100% dans Sidetrade Limited Irlande, société constituée en juillet 2013.
- La participation de 100% dans Sidetrade BV, société constituée en mars 2015.
- La participation de 100% dans BrightTarget, société acquise en novembre 2016.
- La participation de 100% dans Sidetrade INC., société constituée en janvier 2020.
- La participation de 100% dans Amalto Technologies Corporation, société acquise en avril 2021.
- La participation de 100% dans Sidetrade Canada Ltd, société constituée en juin 2022.
- La participation de 100% dans Sidetrade AG, société acquise en mars 2024

Au 31 décembre 2024, Sidetrade SA détient une créance sur participation de 12 495 K€ sur Sidetrade AG ayant permis l'acquisition de SHS Viveon par Sidetrade AG.

A la fin de l'exercice 2024, la Société détenait 85 437 actions propres (vs 86 697 en 2023) pour un prix d'achat net de 6 594 k€.

Il n'y a pas de dépréciation pour actions propres enregistrée au 31 décembre 2024.

Les disponibilités restantes sur le contrat de liquidité sont comptabilisées en créances immobilisées pour un montant de 369 k€.

Les autres immobilisations financières concernent principalement l'effort de construction (386 k€) ainsi que les dépôts de garantie pour prêts bancaires (327 k€) et cautions bureaux (165 k€).

Créances clients

Les créances clients se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Clients centralisateurs	8 332	7 916	416
Clients douteux	2 118	1 013	1 106
Clients factures à établir	294	257	37
Créances clients	10 745	9 187	1 558

Les clients douteux sont des créances rattachées à des litiges clients spécifiques (2 118 k€).

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Provisions pour dépréciation des comptes clients	1 999	917	1 082
Provisions pour dépréciations des comptes clients - statistiques	348	246	102
Provisions pour dépréciations clients	2 347	1 162	1 185
Valeur nette	8 398	8 025	373

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an.

Autres créances

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Personnel	7		7
Impôts courants	4 302	2 075	2 227
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26	26	-
Taxe sur la valeur ajoutée	525	561	- 35
Débiteurs divers			-
Compte courant	168	79	90
Autres créances	5 029	2 740	2 289

Au 31 décembre 2024, les impôts courants concernent le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2023 (2 075 k€) et le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2024 (2 227 k€).

Le crédit d'impôt recherche (4 302 k€) a une échéance à plus d'un an. Le reste des autres créances a une échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

en k euros	12.2023	Augmentation	Diminution	12.2024
Valeurs mobilières de placement	19 950	-	7 439	12 511
Valeurs mobilières de placement	19 950	-	7 439	12 511

Au 31 décembre 2024, les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement les DAT (3 500 k€) mis en place en juin 2024 ainsi que les CAT (8 800 k€) mis en place en mai 2023 et septembre 2024.

Les DAT et CAT ont une échéance à moins d'un an.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Charges constatées d'avances - Loyers	198	192	6
Charges constatées d'avances - Autres	799	630	169
Charges constatées d'avance	997	822	174

Les charges constatées d'avance concernent principalement le loyer et les charges associées du siège social de Boulogne-Billancourt (198 k€) et des locations de logiciels (781 k€).

Variation des capitaux propres

en k euros	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Dividendes	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2023	1 468	4 908	145	15 675	-	1 822	24 018
Augmentation de capital	15	- 15	-	-	-	-	-
Affectation du résultat	-	-	2	1 821	-	- 1 823	-
Résultat de l'exercice 2024	-	-	-	-	-	4 708	4 708
Capitaux propres au 31 décembre 2024	1 483	4 893	147	17 496	-	4 708	28 726

L'Assemblée générale du 20 juin 2024 a décidé d'affecter 2 k€ du résultat de 2023 en réserve légale et 1 821 k€ en report à nouveau qui s'élève à 17 496 k€ au 31 décembre 2024.

Composition du capital

Au 31 décembre 2024, le capital est composé de 1 482 899 actions d'une valeur nominale de 1 € chacune, soit un capital social de 1 482 899 €. La variation par rapport à 2023, d'un montant de 14 973 euros, provient de l'augmentation de capital relative à l'émission de 14 973 actions gratuites définitivement acquises.

Plan d'attribution gratuite d'actions

- Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.
- Les Conseils d'administration du 28 mars 2023 et 21 mars 2024 ont arrêté une liste de 55 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 26 904 actions, soit une dilution maximale de 1,8%.
- Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 44 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 15 juin 2023.
- Les Conseils d'administration du 21 mars 2024 a arrêté une liste de 14 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 6 724 actions, soit une dilution maximale de 0,5%.
- Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2024	PAGA 2021
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	42 840
Nombre d'attributions caduques	992
Nombre d'actions émises	14 974
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	26 904
- Dont mandataires sociaux	2 869
Nombre de personnes concernées	55
- Dont mandataires sociaux	1

Au 31.12.2024	PAGA 2023
Date d'Assemblée générale	15/06/2023
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	44 000
Nombre d'actions attribuées	6 847
Nombre d'attributions caduques	123
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	6 724
- Dont mandataires sociaux	0
Nombre de personnes concernées	14
- Dont mandataires sociaux	0

Programme de rachat d'actions et contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié à la société de Bourse ODDO BHF par le Groupe Sidetrade, les moyens qui figuraient au compte de liquidité à la date du 31 décembre 2024 étaient :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Nombre d'actions	85 437	86 697	-1 260
Valorisation	6 594	6 641	-47
Solde en espèces du compte de liquidité	369	185	184

Avances conditionnées

en k euros	12.2023	Augmentation	Diminution	12.2024
EUROFIRMO	309		-309	0
Total avances conditionnées	309		-309	0

Tableau de variation des provisions

en k euros	12.2023	Dotation		Reprise	12.2024
Provisions pour risques et charges	318	532	-	111	740
Provisions pour perte de change	8	238	-	8	238
Provisions pour risques	326	770	-	119	977
Provisions	326	770	-	119	977

Les provisions pour risques et charges de l'exercice concernent une provision pour risques prud'homaux (139 k€), un litige aux Etats-Unis (350 k€) et une provision pour cotisations employés (250 k€).

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Sidetrade détenait un emprunt précédemment comptabilisé chez Amalto SA. Cet emprunt d'un montant initial de 500 k€, octroyé par la banque Société Générale a été totalement remboursé à la fin de l'exercice 2024.

Sidetrade a également souscrit trois emprunts d'un montant total de 13 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021 pour ce montant.

- Emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€, sur une durée de 82 mois au taux variable initial de 0,8%, remboursable trimestriellement à terme échu, dont la dernière échéance est fixée au 29 avril 2028. Une couverture a été mise en place pour couvrir les risques de taux. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 3,3 M€, dont 962 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 31 k€. Le covenant relatif à cet emprunt est respecté.
- Emprunt BPI d'un montant de 5 M€, sur une durée de 84 mois au taux de 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 3,5 M€, dont 1 M€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 44 k€.
- Emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€, sur une durée de 84 mois au taux 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 1,3 M€, dont 309 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 14 k€.

Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variations
Dettes fournisseurs	1 428	1 044	384
Factures non parvenues	995	895	99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 423	1 939	483

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variations
Dettes sociales	3 203	2 640	563
Dettes fiscales	1 404	1 082	321
Dettes sociales et fiscales	4 607	3 722	885

Toutes les dettes sociales et fiscales ont une échéance à moins d'un an.

Autres dettes

Les autres dettes se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variations
Comptes courants groupe	16 151	10 483	5 669
Autres dettes	1 176	2 100	(924)
Clients créditeurs	182	851	(669)
Clients avoirs à établir	786	884	(98)
Autres dettes	18 296	14 318	3 978

Les autres dettes sont principalement constituées des comptes courants avec Sidetrade Limited (4 466 k€), Sidetrade UK Limited (6 076 k€), Sidetrade Inc (3 393 k€), Amalto Technologies Corporation (1 554 k€), Sidetrade Canada (270 k€) et Sidetrade BV (391 k€) et des provisions pour complément de prix à la suite des acquisitions d'Amalto SA (456 k€) et de CreditPoint Software (720 k€). Les paiements interviendront en 2025 pour Amalto et en 2026 pour CreditPoint.

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an, à l'exception de la provision pour complément de prix de CreditPoint (720 k€) qui a une échéance à plus d'un an.

Charges à payer

Les charges à payer se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Clients, avoirs à émettre	786	884	- 98
Fournisseurs, factures à recevoir	995	895	99
Charges fiscales et sociales à payer	2 660	2 173	487
Congés payés	1 353	1 275	78
Notes de frais	19	19	0
Primes à payer	425	247	178
Taxes sur les salaires	108	102	5
Divers	755	530	226
Charges à payer	4 441	3 953	488

4. Notes annexes au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 46 243 k€ contre 39 318 k€ pour l'année 2023 (+18%). Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2024 à 23 874 k€ vs 18 691 k€ en 2023 (+28%).

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2024	40 654	5 589	46 243
2023	35 114	4 204	39 318
Croissance	16%	33%	18%

Les activités « Souscriptions Plateforme OTC » sont en progression de 16% avec un chiffre d'affaires de 40,7 M€.

Les activités « Services » ont réalisé un chiffre d'affaires de 5,6 M€ en hausse de 33%.

Charges de personnel

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Rémunérations du personnel	10 213	9 626	588
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	4 524	4 495	28
Autres charges de personnel	49	48	1
Charges de personnel	14 786	14 169	617

Les charges de personnel s'établissent à 14 786 k€.

Résultat financier

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Reprises sur provisions à caractère financier	8	287	- 279
Gains de change sur opérations financières	6	186	- 179
Produits nets sur cessions de VMP	56		
Autres produits financiers	849	539	310
Produits financiers	919	1 012	- 93
Dotations aux provisions à caractère financier	- 238	- 1 422	1 184
Charges d'intérêts	- 450	- 370	- 80
Pertes de change sur opérations financières	- 21	- 241	220
Autres charges financières	-	- 265	265
Charges financières	- 709	- 2 299	1 325
Résultat financier	210	- 1 287	1 497

Le résultat financier de l'exercice est un bénéfice de 210 k€ contre une perte de 1 287 k€ en 2023.

Les produits financiers intègrent principalement les intérêts sur DAT et CAT de 657 k€.

Les charges financières concernent principalement les intérêts sur comptes courants de 400 k€, les intérêts d'emprunts de 50 k€ et des provisions pour risque de change pour 238 k€.

Résultat exceptionnel

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Boni sur actions propres	221	70	151
Reprise de provisions			-
Produits de cessions d'éléments d'actifs	928		
Autres produits exceptionnels	1	-	1
Produits exceptionnels	1 150	70	1 080
Pénalités, amendes fiscales	- 1	- 1	1
Charges exceptionnelles sur exercices ant.	-	-	-
Mali sur actions propres	- 2	- 44	43
Autres charges sur opérations de gestion	-	-	-
Valeurs comptables des éléments d'actifs	- 841	-	841
Dotations aux provisions / amortissements	-	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-	-
Charges exceptionnelles	- 844	- 46	- 798
Résultat exceptionnel	306	24	282

Le résultat exceptionnel de l'exercice présente un bénéfice de 306 k€ et concerne les plus-values nettes sur actions propres.

Frais de recherche et frais de développement

L'ensemble des frais de recherche et des frais de développement de l'exercice s'élève à 5 078 k€ et comprend essentiellement des salaires pour 4 462 k€ (y compris charges sociales), les dépenses de sous-traitance ainsi que les amortissements du matériel informatique utilisé au titre de la R&D.

Au titre de l'exercice 2024, Sidetrade a activé 160 k€ de frais de développement.

5. Informations diverses

Rémunération des dirigeants

En 2024, Olivier Novasque a perçu une rémunération annuelle brute fixe de 290 000,03€, des avantages en nature de 4 055,94€ et une part variable de 82 000€, liée à des critères quantitatifs. La moitié de ces objectifs dépendait du chiffre d'affaires du groupe, et l'autre moitié, de son EBIT.

Il n'a reçu ni options de souscription ou d'achat d'actions, ni actions de performance durant cette année. De plus, aucune rémunération liée à son rôle d'administrateur ne lui a été versée ou pour tout autre poste dans une entreprise liée à la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Olivier dispose d'une voiture de fonction comme avantage en nature. En tant que mandataire social, il n'est pas éligible au régime de retraite ou de prévoyance de l'entreprise, mais il bénéficie du même régime de couverture santé que les autres employés de Sidetrade en France, régime auquel il cotise.

Effectif moyen

L'effectif au 31 décembre 2024 est de 138 personnes et se décompose de la façon suivante :

- 97 hommes et 41 femmes
- 129 CDI et 9 CDD
- 125 Cadres, 12 Employés et Agents de Maîtrise et 1 stagiaire.

L'effectif moyen sur l'exercice est de 129 personnes.

Engagements hors bilan

Les engagements donnés concernent des véhicules de sociétés pris en crédit-bail ou location longue durée par les dirigeants et certains cadres dont le montant s'élève à 149 k€ au 31/12/2024 et un nantissement de titres de 6 545 k€ qui a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€.

en k euros	12.2024	12.2023
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	6 545	6 545
Avals, cautions et garanties données	149	126
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements donnés	6 694	6 671
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	0	0

Engagements en matière d'indemnité retraite

La Société n'a constitué dans les comptes sociaux aucune provision ni souscrit aucune assurance pour couvrir son engagement en matière de retraite. L'engagement hors bilan au titre des indemnités de départ à la retraite a été évalué par la Société à 189 k€ au 31 décembre 2024. Les engagements sont évalués en application de la Recommandation ANC 2013-02. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,4% et le taux de majoration de salaire retenu est de 2.2%.

Ce montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. L'âge moyen des collaborateurs du Groupe Sidetrade présents au 31 décembre 2024 s'établit à 40 ans. L'âge de départ retenu est 65 ans. L'ancienneté moyenne au 31 décembre 2024 ressort à 6,1 années.

La convention collective applicable est celle du Syntec.

Engagements relatifs aux emprunts bancaires

- Une garantie de 78 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€ en mai 2021.
- Une garantie de 250 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 5 M€ en mai 2021.
- Un nantissement de titres de 6 545 k€ a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6.5 M€. Sidetrade SA a également garanti à l'emprunteur le rapport « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé » inférieur à 2.5 pendant toute durée du prêt. Ce ratio est respecté à la date de clôture.

Rémunérations des commissaires aux comptes

En euros	2024	2023	2024	2023
Audit	EY	EY	Yuma Audit	Yuma Audit
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	52 155	42 000	22 918	18 000
- Emetteur	52 155	42 000	22 918	18 000
- Filiales intégrées globalement				
* Autres diligences et prestations directement liées				
- Emetteur				
- Filiales intégrées globalement				
Sous-total	52 155	42 000	22 918	18 000
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
* Juridique, fiscal, social				
* Autres	72 680	53 014	0	
Sous-total	72 680	53 014		
Total	124 835	95 014	22 918	18 000

Liste des filiales et des participations

en k euros	Détention	Date d'acquisition ou de création	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Sidetrade UK Limited	100%	16/08/2011	4 927	9 969	1 192	-	1	1
Sidetrade Limited	100%	19/07/2013	4 651	3 020	-100	-	1	1
Sidetrade BV	100%	27/03/2015	380	0	7	-	1	1
BrightTarget	100%	18/11/2016	0	-	-	-	1 415	-
Sidetrade INC	100%	09/01/2020	1 543	7 888	1 009	-	84	84
Amalto Technologies Corporation	100%	06/04/2021	1 287	2 038	944	-	27	27
Sidetrade Canada Ltd	100%	30/06/2022	216	3 048	260	-	-	-
Sidetrade AG	100%	29/03/2024	50		-376	-	50	50

Entreprises liées

en k euros	Créances de participation	Créance client	Compte courant créditeur	Dettes fournisseur	Créances / Dettes nettes
Sidetrade UK Limited			- 6 076	-	6 076
Sidetrade Limited			- 4 466	-	4 466
Sidetrade BV			- 391	-	391
Sidetrade Inc			- 3 393	-	3 393
Amalto Corporation			- 1 554	-	1 554
Sidetrade Canada Ltd			- 270	-	270
Sidetrade AG	12 495				12 495
SHS Viveon AG		35			35

• Sidetrade UK Limited

La société Sidetrade UK Limited est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1000 livres sterling. Au titre de l'année 2024, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade UK Limited :

- Refacturation de frais : Sidetrade UK Limited refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 4 716 k€. Cette prestation inclut une marge de 7 % des revenus facturés par Sidetrade SA aux clients de l'Europe du Nord.

- Refacturation de frais R&D : Sidetrade UK Limited refacture ses frais R&D à la société Sidetrade SA pour un montant total de 5 327 k€. Cette prestation inclut une marge de 12 %.
- Sidetrade UK Limited facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 118 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade UK Limited s'établit à -6 076 k€ au 31 décembre 2024.

• **Sidetrade Limited**

La société Sidetrade Limited est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1 000 €.

Au titre de l'année 2024, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade Limited :

- Sidetrade SA refacture une quote-part de ses frais commerciaux pour les prestations réalisées pour Sidetrade Limited pour un montant de 135 k€ HT.
- Sidetrade Limited refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 774 k€ HT. Cette prestation inclut une marge de 12%.
- Sidetrade Limited facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 156 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Limited s'établit à -4 466 k€ au 31 décembre 2024.

• **Sidetrade BV**

La société Sidetrade BV est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1000 euros.

Au titre de l'année 2024, Sidetrade BV facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 14 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade BV s'établit à -391 k€ au 31 décembre 2024.

• **Sidetrade INC.**

La société Sidetrade INC. est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 100 000 \$.

- Refacturation de frais : Sidetrade Inc refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 7 950 k€. Cette prestation inclut une marge de 7 % des revenus facturés par Sidetrade SA aux clients de l'Amérique du Nord.
- Sidetrade Inc Corporation facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 47 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Inc s'établit à -3 393 k€ au 31 décembre 2024.

• **Amalto Corporation**

La société Amalto Corporation est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 30 000\$.

- Refacturation de frais : La société est liée avec Sidetrade SA par une convention de refacturation, basée sur le montant total des abonnements facturés aux clients d'Amalto Corporation. Le montant facturé à la filiale au cours de l'exercice s'élève à 792 k€.
- Amalto Corporation facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 44 k€.

Le solde du compte courant avec la société Amalto Corporation s'établit à -1 554 k€ au 31 décembre 2024.

• **Sidetrade Canada Ltd**

La société Sidetrade Canada Ltd est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1\$ canadien.

- Refacturation de frais : Sidetrade Canada refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 3 040 k€. Cette prestation inclut une marge de 12 %.
- Sidetrade SA facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade Canada pour un montant de 17 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Canada Ltd établit à -270 k€ au 31 décembre 2024.

- **Sidetrade AG**

La société Sidetrade AG est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 50 k€.

Au titre de l'année 2024, Sidetrade SA facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade AG pour un montant de 181 k€.

Le solde des créances de participation avec la société Sidetrade AG établit à 12 495 k€ au 31 décembre 2024.

Compléments de prix liés aux acquisitions

Des compléments de prix pour l'acquisition d'Amalto SA et de CreditPoint Software sont susceptibles d'être payés en fonction du chiffre d'affaires futur. Un complément de prix faisant suite à l'acquisition d'Amalto d'un montant de 456 k€ et un complément de prix faisant suite à l'achat d'actifs de CreditPoint d'un montant de 720 k€ correspondant à l'estimation du management ont été provisionnés au 31 décembre 2024. Les paiements interviendront en 2025 pour Amalto et en 2026 pour CreditPoint.

Comptes consolidés

Sidetrade établit des comptes consolidés au 31 décembre 2024.